



1112

**Rapport annuel**  
Cégep de Chicoutimi





# Le Cégep de Chicoutimi, c'est...

- L'effet réussite !
- Près de 600 employés qui travaillent de près à la réussite des jeunes
- Des programmes préuniversitaires et techniques offerts par 23 départements dynamiques
- Un Centre québécois de formation aéronautique (le CQFA) et son service de formation continue situés à Dorval
- Un centre de formation continue, de services aux entreprises et de développement international : Humanis
- Un milieu de vie : profil Montaigne, coopérative étudiante, café Tazavéro, centre social, équipes sportives multiples, activités culturelles, etc.
- Des services de support financier et d'encadrement adaptés aux besoins des étudiants
- Un centre collégial de transfert technologique en géomatique : le CGQ
- Un Centre d'innovation sur la nutrition et les aliments du Québec : le CINAQ
- Un centre de formation à Forestville
- Un centre d'activité physique et sportive : le CAP
- Une institution certifiée *Cégep vert* de niveau 3
- Deux fondations, celle du Cégep de Chicoutimi et celle du CQFA (Roméo-Vachon)
- Un partenaire associé au collège francophone Educacentre en Colombie-Britannique et au lycée Sainte-Marie-Bastide à Bordeaux
- Un partenaire de l'ACCC et de Cégep international
- Un partenaire de l'entreprise d'entraînement Odyssee Québec-Monde
- Un partenaire de l'Université du Québec à Chicoutimi et du Centre de santé et de services sociaux de Chicoutimi
- Un acteur économique impliqué dans son milieu
- Et bien plus encore !

## Sommaire

Mot du président du conseil d'administration et de la directrice générale	3
Réalisations en lien avec la mise en œuvre du plan stratégique 2011-2012	4
— Orientation 1	4
— Orientation 2	7
— Orientation 3	9
— Orientation 4	10
Le Cégep de Chicoutimi en chiffres	11
<b>HUMANIS</b>	
Centre de formation continue	12
Résultats d'opération de l'exercice terminé le 30 juin 2012	14
Le Centre québécois de formation aéronautique	15
Saines habitudes de vie	15
Centre d'études collégiales de Forestville	15
Réinvestissement provincial	16
Plan institutionnel de réussite et de diplomation	17
La loi 100	18
Priorités du CGQ pour 2012-2013	20
Code d'éthique et de déontologie des administrateurs	21

# Mot du président du conseil d'administration et de la directrice générale

Monsieur le Ministre,

Membres du conseil d'administration,

Membres de la communauté collégiale,

Conformément aux prescriptions de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel, nous déposons notre rapport annuel 2011-2012 qui se veut un portrait fidèle, bien que sommaire, des réalisations de notre établissement. Notre organisation progresse grâce à l'ensemble de ses ressources humaines et de ses étudiants. Nous sommes fiers de la mobilisation du milieu autour des objectifs de notre plan stratégique.

En cours d'année, la réussite est demeurée au cœur de nos préoccupations quotidiennes et tous les acteurs ont continué à développer diverses initiatives et divers projets en vue de toujours mieux soutenir les étudiants, leur persévérance et leur réussite. Nos résultats à ce chapitre sont garants de notre travail assidu.

L'année 2011-2012 a été marquée de deux vagues de restrictions budgétaires qui ont commandé des actions rapides et concertées en vue de maintenir le cap sur notre mission première. Des choix difficiles ont dû être faits au détriment, parfois, de projets qui auraient été porteurs pour notre établissement. Notre saine gestion et la collaboration du milieu nous ont permis de continuer à aller de l'avant.

Notre établissement est porteur pour la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean du Centre de démonstration scientifique qui rend accessibles aux jeunes du primaire et du secondaire des sensibilisations à la science par le biais de démonstrations de vulgarisation scientifique répondant ainsi à un des objectifs ministériels. La sensibilisation à la science doit être accentuée si nous souhaitons atteindre l'adéquation formation-emploi en ce qui concerne les carrières scientifiques. C'est avec cet objectif en tête que nous développons le centre.

Le Cégep de Chicoutimi maintient son niveau de clientèle à la formation régulière, tout en poursuivant son accroissement des services de formation continue, des services aux entreprises et sa vigie à l'égard des options de développement à l'international. Nous accueillons de plus en plus d'étudiants étrangers au sein de nos programmes au régulier. Nous avons aussi continué à contribuer à un important projet en génie électrique au Sénégal.

Les résultats du Cégep de Chicoutimi sont le reflet d'une collaboration de tout le milieu à l'avancement et au déploiement de sa planification annuelle et stratégique. La progression de notre collège nous positionne favorablement et nous incite à continuer le développement de nos expertises.

Veillez recevoir, Monsieur le Ministre, membres du conseil et de la communauté collégiale, l'expression de nos sentiments distingués.

## Pierre Boulianne

Président du conseil

## Ginette Sirois

Directrice générale



page

3

RAPPORT ANNUEL 2011 2012

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### SOCIOÉCONOMIQUE

BELZILE Sylvie  
BOUCHARD Diane  
COTTENOIR Engelbert  
DION Carole  
DUCHESNE Lisa  
GIRARD Patricia  
JOBIN Roger

#### DIPLÔMÉS

BOULIANNE Pierre (secteur technique)  
ROSS Hélène (secteur général)

#### PARENTS

GILBERT Alain  
LEFEBVRE Josée

#### ÉTUDIANTS

PERRON Jonathan (secteur technique)  
LESSARD Guillaume (secteur général)

#### ENSEIGNANTS

GELEYN Linda  
PRIVÉ Marc

#### PROFESSIONNEL

GAUDREAU Louis

#### EMPLOYÉE DE SERVICE

CHAMPAGNE Nancy

#### MEMBRES D'OFFICE

DION Isabelle, directrice des études  
SIROIS Ginette, directrice générale

# Réalisation en lien avec la mise en œuvre du plan stratégique 2011-2016

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC) a approuvé le plan stratégique 2011-2016 du Cégep de Chicoutimi. Ce plan avait comme orientation centrale de positionner notre Collège sur les plans régional, provincial, national et international par le rayonnement de sa réussite.

## Orientation 1

FAIRE DE LA RÉUSSITE UN ENJEU COLLECTIF AUQUEL  
TOUS LES ACTEURS DU CÉGEP ADHÈRENT

### A. CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA SOCIÉTÉ DU SAVOIR SOUS TOUTES SES FORMES :

- En avril, le programme de Sciences de la nature a participé à l'activité « **Aller plus loin avec les sciences** ». Organisée conjointement par les programmes de Sciences des collèges de la région et l'UQAC, l'activité a réuni environ 200 étudiants dont une centaine du Cégep de Chicoutimi.
- Le Cégep de Chicoutimi a tenu trois kiosques lors du festival « **Fous de la science** » qui avait lieu en mai. Plus de 2 000 visiteurs de tous âges ont participé à cette activité.
- Cette année, le concours Science, on tourne ! avait pour thèmes l'électricité et l'astronomie. Fait à noter, trois étudiants finissants en Science de la nature ont présenté leur projet en astrophysique.
- La conférence « **Comment survivre au discours pseudoscientifique** » a été présentée par quelques organisations, dont le Cégep de Chicoutimi.
- L'utilisation pédagogique de Wikipédia a fait l'objet d'un atelier offert lors du Colloque de l'AQPC de juin, offert par M. Simon Villeneuve, professeur de Physique.
- Le Cégep de Chicoutimi a été l'hôte des journées « **Viens vivre la forêt 2011** » en octobre. Ces journées offrent l'opportunité aux participants de découvrir les métiers du secteur de l'aménagement forestier et de la transformation du bois de façon dynamique et interactive. Plus de 500 élèves du secondaire de la région y étaient.
- Humanis a obtenu la dispense de l'AEC *Transformation de l'aluminium*.

- Le Département de technologie de l'architecture a procédé à la mise en ligne du site [www.bricc.ca](http://www.bricc.ca) afin de faciliter le recrutement et la gestion de la clientèle du BRICC, le *Bureau de rénovation interactif*.
- Des étudiantes des programmes Technologies du génie électrique, Technologie de l'architecture, Technologie du génie civil, Soins préhospitaliers d'urgence et Pilotage d'aéronefs ont participé au concours Chapeau les filles ! et ont remporté plusieurs bourses lors de cet événement.
- Jessica Lapointe, étudiante en informatique, a été mise en nomination au *Gala Forces Avenir* à l'automne 2011. Elle s'est également illustrée aux Olympiades de la formation professionnelle et technique aux niveaux provincial et national.
- Le Centre de bureautique a poursuivi ses activités.

### B. CONTRIBUER À LA RÉUSSITE SCOLAIRE ET À LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE PAR LE SOUTIEN AU DÉPLOIEMENT DU PLAN D'AIDE À LA RÉUSSITE 2011-2016 :

Plusieurs activités ont confirmé la pertinence des objectifs retenus :

- Deux journées pédagogiques ont porté sur l'importance de la relation maître-élève comme facteur d'engagement et sur l'importance de l'engagement étudiant.
- Des données d'une enquête réalisée par le groupe Écobes portant sur le portrait de la clientèle étudiante du Renouveau pédagogique ont été présentées à l'ensemble du personnel de la pédagogie.
- Une journée rencontre avec les enseignants d'une école secondaire de Chicoutimi a été tenue afin de mieux préparer la transition des élèves de secondaire 5 vers les études collégiales.
- La réalisation de trois projets de réussite ont permis de créer des conditions favorisant l'engagement étudiant.
- Une activité de sensibilisation sur les facteurs de persévérance scolaire s'est réalisée dans le cadre des Journées de persévérance scolaire du CRÉPAS.
- La plupart des programmes ont participé au processus de suivi de la réussite et ont ainsi offert un encadrement personnalisé aux étudiants qui étaient à risque d'échec dans deux cours et plus de leur programme de formation.
- Le taux de réussite de la première session des étudiants de Cégep de Chicoutimi (82,9 %) demeure stable et supérieur à celui au réseau des collèges publics (80 %).
- Les dons de la Fondation du Cégep de Chicoutimi ont permis au Département d'hygiène dentaire d'équiper tous les *cubicules* de la clinique de postes informatiques et ainsi permettre de faire de la radiologie numérique.
- Un don de la Fondation du Cégep de Chicoutimi a facilité l'acquisition de tablettes numériques, projecteurs multimédias et mannequins en Soins infirmiers.





- Le processus de suivi de programmes s'est réalisé dans des programmes techniques soit en Soins préhospitaliers d'urgence, en Technologie du génie électrique avec ses deux voies de sortie, en Technique de comptabilité et de gestion et en Diététique ainsi que dans un programme préuniversitaire, en Histoire et civilisation. À partir de l'analyse des données perceptuelles des étudiants, des plans d'action ont été établis pour procéder à certaines améliorations.
- L'accompagnement de certains départements a été effectué pour faciliter les mesures d'enseignement destinées aux étudiants vivant avec un handicap.
- Une présentation aux coordonnateurs a été offerte à propos des outils d'encadrement et du suivi de la réussite qui permet de sensibiliser à l'importance de l'encadrement à offrir aux étudiants à risque d'échec dans deux cours et plus de leur programme.
- La mise en place des recommandations et des suggestions dans deux de nos programmes qui ont des agréments ont permis d'obtenir :
  - » un statut d'agrément d'une durée de 6 ans du Conseil pour l'agrément de la formation en thérapie respiratoire (CoAFTR) pour le programme de Techniques d'inhalothérapie.
  - » le rehaussement de la cote à agrément avec obliga-

tions de rapports particuliers de la Commission de l'agrément dentaire du Canada (CADC) pour le programme de Techniques d'hygiène dentaire.

#### C. EXPLORER LES NOUVEAUX MODES D'ORGANISATION SCOLAIRE AFIN DE RÉPONDRE AUX NOUVELLES RÉALITÉS DU MARCHÉ DU TRAVAIL :

- On a rendu accessible l'AEC en Comptabilité offerte trois soirs par semaine et utilisant le système de classe mixte : étudiants en classe et à distance.
- Le Collège a mis sur pied une passerelle AEC/DEC en Soins préhospitaliers d'urgence.
- Le Collège a également participé au Comité régional et développement d'outils de promotion.

#### D. CONTRIBUER À AMÉLIORER LE NIVEAU DE MAÎTRISE DU FRANÇAIS DU PERSONNEL ET DES ÉTUDIANTS :

- Des tests ont été réalisés par les étudiants en RH pour les diriger dans leurs besoins de formation.
- OmniCaf a poursuivi la formation du personnel sur différents aspects de la langue en offrant des capsules linguistiques dans le journal interne, des formations courtes et des formations créditées par Performa. De plus, un test à l'embauche et un processus d'accompagnement des nouveaux enseignants ont été développés.

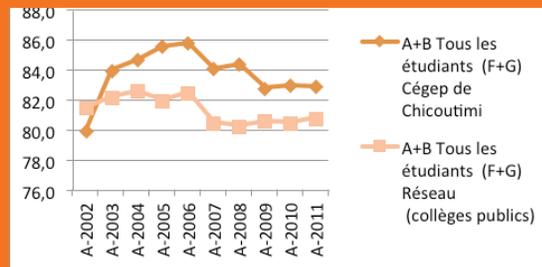
- L'année 2011-2012 marque le début de déploiement du plan de réussite 2011-2016. Plusieurs actions ont été réalisées en cours d'année, particulièrement des activités qui se rapportent au premier objectif visant à favoriser l'engagement étudiant dans ses études. Deux journées pédagogiques ont porté sur l'importance de la relation maître-élève comme facteur d'engagement et sur l'importance de l'engagement étudiant. De plus, des données de l'enquête Écobes portant sur le portrait de la clientèle étudiante du Renouveau pédagogique (première cohorte d'étudiants du Cégep de Chicoutimi à partir de l'automne 2010) ont été présentées à l'ensemble du personnel de la pédagogie et des ateliers ont permis d'échanger sur différentes problématiques en lien avec l'engagement étudiant.
- Des autres moyens ciblés par rapport à l'objectif 1 du plan de réussite, l'attention a porté cette année sur la responsabilisation de l'étudiant à l'égard de sa réussite, la sensibilisation des élèves et des enseignants du secondaire aux comportements

d'engagement à privilégier pour réussir des études collégiales, des activités d'accueil dans les programmes d'études liées à l'importance de l'engagement, l'importance accordée à l'information transmise dans les premières pages de l'agenda étudiant au sujet de l'engagement, des mesures d'aide à la réussite et au plan de réussite. Finalement, la réalisation de trois projets de réussite ont permis de créer des conditions favorisant l'engagement étudiant.

- Une activité de sensibilisation sur les facteurs de persévérance scolaire s'est réalisée dans le cadre des Journées de persévérance scolaire du CRÉPAS (Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire).
- Pour ce qui est du deuxième objectif portant sur une stratégie d'intervention auprès des étudiants en difficulté, la plupart des programmes ont participé au processus de suivi de la réussite et ont ainsi offert un encadrement personnalisé aux étudiants qui étaient à risque d'échec dans deux cours et plus de leur programme de formation.

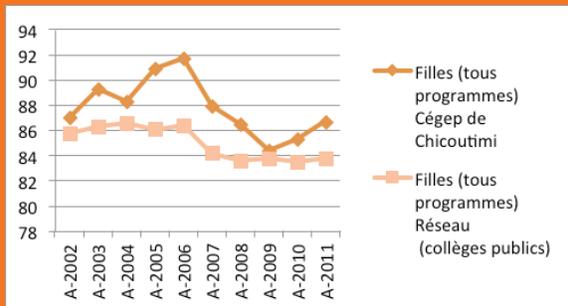


Taux de réussite 1<sup>re</sup> session  
Tous les étudiants  
Cégep de Chicoutimi/Réseau des collèges publics



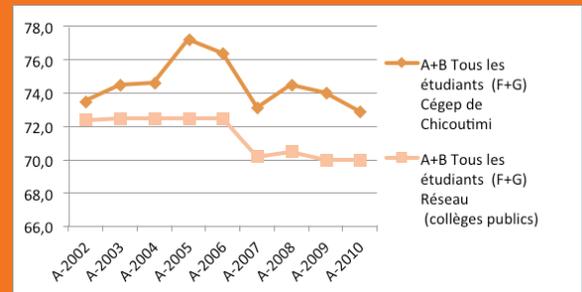
Ainsi, le taux de réussite de la première session des étudiants de Cégep de Chicoutimi (82,9 %) demeure stable et supérieur à celui au réseau des collèges publics (80 %).

Taux de réussite 1<sup>re</sup> session  
Filles  
Cégep de Chicoutimi/Réseau des collèges publics



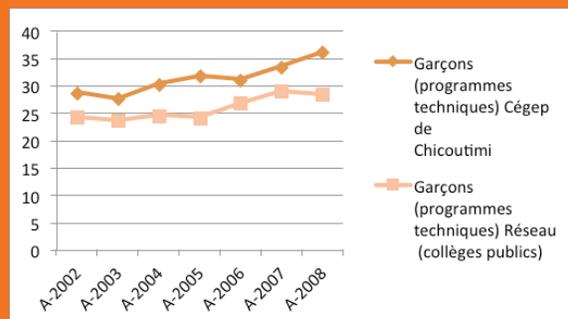
Plus particulièrement, les filles de la cohorte 2011 connaissent une remontée du taux de réussite de la 1<sup>re</sup> session (86,7 %, une augmentation de 1,4 %) comparativement aux données du réseau des collèges publics (83,8 %).

Taux de persévérance à la 3<sup>e</sup> session  
Tous les étudiants  
Cégep de Chicoutimi/Réseau des collèges publics



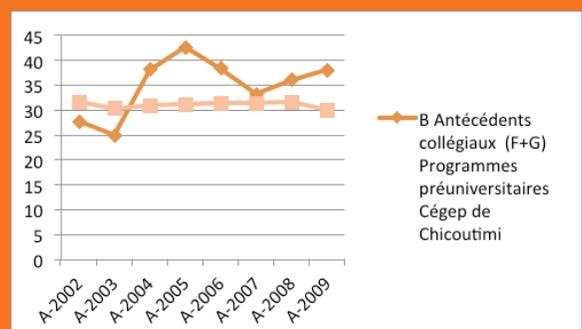
Pour ce qui est du taux de persévérance à la 3<sup>e</sup> session, 72,9 % des étudiants du Cégep de Chicoutimi (toutes catégories confondues) ont persévéré comparativement à 70 % du réseau des collèges publics.

Taux de diplomation dans le même programme  
Garçons du secteur technique  
Cégep de Chicoutimi/Réseau des collèges publics



Le taux de diplomation dans le même programme dans le secteur technique et dans les délais requis (3 ans) a connu une amélioration chez les garçons de la cohorte 2008 (programme terminé à l'hiver 2011) avec une différence de 7,7 % du réseau des collèges publics.

Taux de diplomation dans le même programme  
Étudiants avec des antécédents (B) et  
du secteur préuniversitaire  
Cégep de Chicoutimi/Réseau des collèges publics



Pour la diplomation dans les délais requis du secteur pré-universitaire (4 sessions), les étudiants avec antécédents collégiaux de la cohorte 2009 ont connu une progression avec une différence de 8 % comparativement au réseau des collèges publics.



## Orientation 2

ACCROÎTRE LA PRÉSENCE ET L'ENGAGEMENT DU CÉGEP  
AUX NIVEAUX RÉGIONAL, NATIONAL ET INTERNATIONAL

### A. PARTICIPER AU DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION :

- Le Cégep a déposé une demande d'autorisation d'un nouveau programme d'études en Orthèses visuelles.
- Un projet permettant aux étudiants de Techniques de diététique de soutenir des élèves d'une école primaire vivant avec une insécurité alimentaire a été mis en place.
- Le Centre de démonstration en sciences physiques a rejoint plus de 3 500 personnes, en majorité des jeunes de niveau secondaire, avec ses conférences démonstrations sur l'air, le son et la matière.
- Une association a été mise en place avec une entreprise spécialisée pour offrir la location de classes virtuelles aux entreprises.
- Lors du Colloque RH 2012, un conférencier en Suisse s'est adressé à une assistance de plus de 200 personnes via notre plateforme.
- On a précédé au développement d'un programme innovateur et unique au Québec en Gestion de l'information géospatiale.
- En Sécurité incendie, nous travaillons en collaboration avec les casernes de la région. Notre portefeuille de programmes nous permet de répondre à l'ensemble des besoins de tout le nord-est du Québec.
- Plusieurs membres du personnel ont assisté au colloque RPE.
- Le Collège a également participé à des projets de collaboration Université-Cégeps (Projet PRIM@ et Projet Étape 2).
- La population continue de fréquenter nos deux cliniques écoles.



**B. RÉALISER DES MAILLAGES AVEC LE MILIEU :**

- Le CQFA collabore avec le Centre de géomatique du Québec afin d'améliorer le potentiel de recherche, de transfert et d'innovation du Collège, et ce, tout particulièrement dans l'exploitation de drones (UAV).
- La Commission scolaire du fer a joint les rangs du projet « Rêver l'aluminium ». À ce jour, trois commissions scolaires ont intégré le projet.
- Le Cégep de Chicoutimi siège au comité exécutif du projet Accord — Créneau d'excellence Transformation de l'aluminium.
- Le Cégep de Chicoutimi est un membre actif du comité organisateur régional de la Semaine nationale de la métallurgie.
- Le Cégep de Chicoutimi est reconnu par l'ÉNPNQ comme gestionnaire des programmes *Officier en sécurité incendie* et *Officier non urbain*.
- Un partenariat avec un distributeur et un entrepreneur a permis d'obtenir une reconnaissance de la CCQ dans la diffusion de la formation.
- Humanis et le Centre de géomatique du Québec sont maintenant indissociables de la formation en institution et en entreprise.

**C. ASSURER ET MAINTENIR LA PERTINENCE ENTRE NOS PROGRAMMES D'ÉTUDES ET LES BESOINS DU MARCHÉ DU TRAVAIL AVEC LES PARTENAIRES CONCERNÉS :**

- Le CQFA a déposé au MELS une demande de modernisation de tous les tableaux de bord de ses aéronefs monomoteurs de type Beechcraft C-23.

- Le CINAQ a inauguré ses nouveaux laboratoires et équipements qui servent maintenant à offrir une gamme de services encore plus étendue.
- Le Service de placement, en collaboration avec le Service des technologies de l'information, a développé et harmonisé le site de gestion des stages Alternance travail-études (ATE) avec le site Emploi en ligne. Cet outil rend service autant aux étudiants qu'aux enseignants et aux employeurs qui recherchent des étudiants afin de combler des emplois dans leur domaine respectif.

#### **D. SENSIBILISER LES ÉTUDIANTS ET LE PERSONNEL AUX ENJEUX INTERNATIONAUX :**

- Le Cégep a développé un projet de collaboration l'école française Diderot en Techniques de diététique qui devrait permettre d'accueillir des étudiants français à l'hiver 2013.
- Un stage en Soins infirmiers au Sénégal a lieu depuis deux ans. Celui-ci est très formateur pour les étudiants du programme. Il se déroule au début de la session d'hiver.
- Un séjour au Pérou a lieu depuis plusieurs années pour les étudiants en Techniques de réadaptation physique. Ce voyage a des objectifs pédagogiques et humanitaires puisque les étudiants travaillent dans des centres spécialisés pour enfants ayant des handicaps physiques et intellectuels.
- Des étudiants du Département de technologie de l'architecture ont participé à un voyage culturel et pédagogique en Espagne. L'objectif d'acquérir de nouvelles connaissances architecturales et techniques a été atteint.
- Le Cégep de Chicoutimi a terminé son mandat de trois ans avec ACCC dans le cadre du programme Éducation pour l'emploi au Sénégal.
- Nous avons développé avec nos partenaires deux programmes par compétences dans le domaine du génie électrique : BT, brevet de technicien et BTS, brevet de technicien supérieur.
- Le Collège a procédé à l'actualisation de sa politique d'internationalisation ainsi qu'à l'officialisation du guide de mobilité internationale.
- Une entente de partenariat a été établie avec Maple pour la promotion du matériel développé par des enseignants du Cégep de Chicoutimi et de la Cité collégiale sur la plateforme Web d'apprentissage des mathématiques, Maple TA. Des formations ont été dispensées dans plusieurs collèges de la province en plus d'un transfert d'expertise au Collège Boréal en Ontario.

#### **E. AUGMENTER LE RECRUTEMENT RÉGIONAL, NATIONAL ET INTERNATIONAL :**

- Plusieurs actions d'information scolaire ont été mises en place afin d'inciter les étudiants du secondaire à poursuivre leurs études collégiales à Chicoutimi.
- Le Cégep a augmenté ses efforts de recrutement d'étudiants internationaux en participant à certains salons pour étudiants à l'extérieur du pays et en intensifiant sa présence sur le Web.

- Certains programmes d'AEC sont offerts en classe virtuelle à travers un réseau de 23 cégeps via Le-formation.com
- Le CQFA a déposé cinq projets de services internationaux, soit aux Émirats arabes unis, au Swaziland, aux îles Fiji, au Soudan et à Madagascar.

## Orientation 3

FAIRE DU CÉGEP UN MILIEU DE VIE SAIN ET PROPICE À L'ÉPANOUISSEMENT DE SES RESSOURCES HUMAINES

#### **A. AMÉLIORER DE FAÇON CONTINUE LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL :**

- Le Cégep a élaboré un code de civilité à l'intention de tous les employés du collège afin de faire en sorte de rappeler l'importance de ne pas tolérer les comportements inacceptables.
- On a procédé au changement de fournisseur pour le programme d'aide aux employés afin d'améliorer les services offerts.
- Le Cégep poursuit l'implantation du programme de Prévention en santé et sécurité au travail.
- La Politique pour contrer le harcèlement et la violence a été révisée.
- On a procédé à la révision des tâches et des processus à la Direction des ressources humaines et à la Direction des études.

#### **B. INSTAURER DES PRATIQUES FAVORISANT LE RECRUTEMENT, LA RÉTENTION ET LE DÉVELOPPEMENT DU PERSONNEL :**

- On a remarqué une augmentation de l'utilisation des budgets de perfectionnement pour la majorité des catégories d'emploi. La plus forte augmentation se situe chez les enseignants.
- Une formation a été offerte aux cadres afin de les outiller dans la gestion des changements et on a procédé au lancement d'un programme intégré de formation en Gestion des ressources humaines à l'intention du personnel d'encadrement.
- On a procédé à la modernisation de la démarche de recrutement du personnel.
- Une révision complète du Programme de dotation du personnel a été effectuée.
- Une révision de la Politique de perfectionnement des instructeurs et répartiteurs du CQFA par le comité de perfectionnement a également mise en application.
- Le Collège a participé aux programmes CEPEC et MIPEC, en collaboration avec l'Université de Sherbrooke, permettant à nos enseignants d'acquérir des connaissances et de développer des compétences pédagogiques, et ce, en cours d'emploi.

### C. DÉVELOPPER LA FIERTÉ D'ŒUVRER AU CÉGEP DE CHICOUTIMI :

- Un programme de reconnaissance d'acquis et des compétences (RAC) a été mis en place pour les employés.
- Le Cégep a poursuivi la mise en œuvre du programme de Santé globale permettant aux membres du personnel de pratiquer un sport et d'assister à des conférences.
- Malgré les contraintes associées à la loi 100, le Collège a priorisé le soutien d'employés impliqués dans des projets personnels à caractère communautaire dont celui avec les *Amis des petits frères des pauvres*, le théâtre *Les Amis de Chiffon* et plusieurs autres organismes.
- Trois projets de recherche institutionnelle ont été acceptés :
  - » Suivi du comportement des étudiants en français écrit du secondaire au collégial et expérimentation de mesures d'aide appropriées;
  - » Développement d'instruments d'évaluation des connaissances et compétences préalables à la réussite académique des différents programmes préuniversitaires et techniques;
  - » Mathématiques de base : recherche des conditions gagnantes pour la mise en place de mesures d'aide à la réussite des étudiants des programmes en techniques de la santé.
- Notre programme d'accompagnement de la clientèle autochtone a été présenté lors du congrès annuel du RCCFC à Edmonton.
- Le Cégep a obtenu une subvention au programme Précept-F du RCCFC pour le projet ayant pour titre : Un projet novateur pour la consolidation des compétences langagières du personnel des collèges. en partenariat avec la Cité collégiale.

### D. VALORISER L'ENSEIGNEMENT :

- On a procédé au jumelage des conseillères pédagogiques avec les nouveaux enseignants
- Une trentaine de programmes de formation sont accessibles aux enseignants.
- Deux journées pédagogiques ont été tenues. Parmi les sujets abordés, notons la relation maître-élève et la présentation d'un portrait de nos étudiants préparé par le groupe Écobes.
- Un regroupement régional a été formé afin d'augmenter nos offres de formations (créditées ou non) pour le personnel enseignant.
- Plusieurs formations et encadrement pédagogique ont été offerts aux nouveaux enseignants.
- Le Salon des sciences est maintenant en activité et reçoit chaque jour des dizaines d'étudiants qui y travaillent dans un environnement approprié, non loin de leurs enseignants.

## Orientation 4

SE DÉMARQUER PAR LA QUALITÉ ET L'ORIGINALITÉ DE LA VIE ÉTUDIANTE AU CÉGEP

### A. CRÉER UN MILIEU DE VIE UNIQUE QUI FAVORISE LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DE NOS ÉTUDIANTS.

### B. OFFRIR AUX ÉTUDIANTS UN MILIEU DE VIE POUR SE RÉALISER ET S'ENGAGER DANS DES PROJETS CULTURELS, COMMUNAUTAIRES, SPORTIFS ET ÉDUCATIFS QUI SONT PORTEURS DE SENS :

- Le projet « **Encadrement des étudiants-athlètes** » s'est poursuivi, qui permet à 200 étudiants-athlètes de présenter un taux de réussite de 91 %.
- Le programme d'encadrement des joueurs des Saguenéens de Chicoutimi s'est également poursuivi. Le succès sur la glace dans les séries éliminatoires a toutefois compliqué les choses pour l'équipe d'enseignants impliqués dans le programme. Ceux-ci ont dû étirer la session en offrant du rattrapage aux joueurs pour qu'ils puissent terminer leur cours à la suite de leur élimination.
- On a mis en place une politique de mobilité afin de favoriser la réalisation de projets à saveur culturelle, sportive, communautaire et éducative.
- Une équipe de hockey qui représente le CQFA a été créée pour participer entre autres au *Tournoi de hockey de l'aéronautique*
- Le Cégep a amorcé une démarche visant la construction d'un nouveau gymnase.
- On a procédé au développement d'un partenariat avec le programme Sport-études de la polyvalente Odysée Lafontaine-Dominique Racine.
- Des activités de tutorat dans certains programmes de formation ont été revalorisées. en utilisant des données du questionnaire *Inventaire des acquis précollégiaux* (IAP).

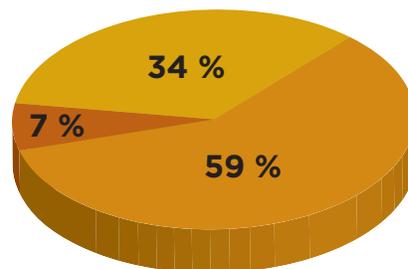


# Le Cégep de Chicoutimi en chiffres

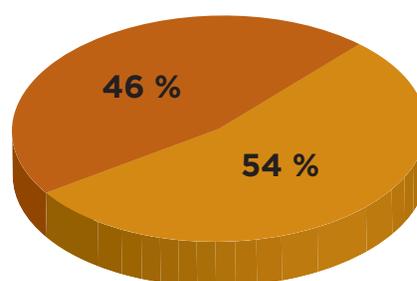
## EFFECTIF SCOLAIRE 2011-2012

PROGRAMME DEC	NOMBRE D'ÉTUDIANTS	% DE L'EFFECTIF
Accueil et intégration	189	7 %
Sciences de la nature	263	10 %
Sciences humaines	488	19 %
Arts et lettres	45	2 %
Arts plastiques	43	2 %
Histoire et civilisation	59	2 %
Techniques d'hygiène dentaire	99	4 %
Techniques de diététique	105	4 %
Technologie d'analyses biomédicales	111	4 %
Techniques d'inhalothérapie	112	4 %
Techniques de réadaptation physique	153	6 %
Soins infirmiers	202	8 %
Soins préhospitaliers d'urgence	100	4 %
Technologie forestière (ATE)	20	1 %
Technologie de l'architecture (ATE)	117	4 %
Technologie du génie civil (ATE)	160	6 %
Technologies du génie électrique (ATE)	61	2 %
Technologie du génie métallurgique (ATE)	23	1 %
Pilotage d'aéronefs	107	4 %
Techniques de comptabilité et gestion	92	4 %
Techniques de l'informatique	67	3 %
<b>TOTAL</b>	<b>2 616</b>	<b>100 %</b>

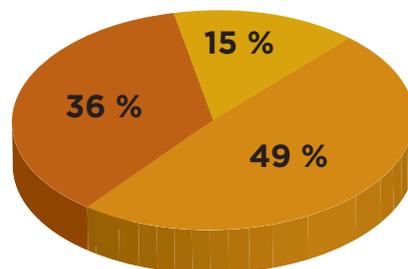
Graphique #1



Graphique #2



Graphique #3



Graphique #1

59 % des étudiants sont inscrits dans un programme technique.

- Technique
- Préuniversitaire
- Accueil intégration

Graphique #2

54 % des étudiants inscrits à l'enseignement régulier sont des filles.

- Filles
- Garçons

Graphique #3

Des 773 diplômes émis par le Collège en 2011-2012, 85 % sont des DEC, dont 49 % dans des programmes techniques.

- AEC
- DEC préuniversitaire
- DEC technique



page

11

RAPPORT ANNUEL 2011 2012

### COMMISSION DES ÉTUDES

**DIRECTRICE DES ÉTUDES**  
DION Isabelle, présidente

**DIRECTEUR DES SERVICES AUX ÉTUDIANTS**  
GAGNON Marc

**DIRECTRICE DE LA FORMATION CONTINUE**  
CHAPDELAINE Manon

**DIRECTEURS ADJOINTS DES ÉTUDES**  
DUGUAY Raymonde  
PELLETIER Régis

**MEMBRE DE L'ASSOCIATION DES PARENTS**  
GILBERT Alain

**PROFESSEURS DÉSIGNÉS PAR LE SYNDICAT**  
**DES PROFESSEURS**

AVENEL Joël (CQFA)  
DEVIN France  
DUMOULIN Sabrina, secrétaire  
GAUTHIER Marie-Claude  
GIRARD Martine  
LAMONTAGNE Catherine  
LEPAGE Mathieu  
OUELLETTE Nicolas  
SAINDON Jany  
SIMARD Patrick  
TREMBLAY Linda  
VOYER Manon

**PROFESSIONNELS NON-ENSEIGNANTS**  
**DÉSIGNÉS PAR LE SYNDICAT DES**  
**PROFESSIONNELS NON-ENSEIGNANTS**  
CÔTÉ Bernadette  
GAUDREAU Louis

**ÉTUDIANTS DÉSIGNÉS**  
**PAR L'ASSOCIATION ÉTUDIANTE**  
BISSON Geneviève  
CÔTÉ Christina

**EMPLOYÉS DE SERVICE DÉSIGNÉS PAR**  
**LE SYNDICAT DES EMPLOYÉS DE SERVICE**  
SIMARD Josée

**SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE**  
DUFOUR Marie



# HUMANIS

## Centre de formation continue



Le Centre de formation continue a accueilli 263 étudiants à temps complet durant les sessions automne 2011 et hiver 2012 dans 13 programmes de DEC ou d'AEC, soit une augmentation de 6,25 %. De plus, il a reçu 91 étudiants à temps partiel dans le cadre de cours crédités et 62 personnes en reconnaissance d'acquis et des compétences (RAC) inscrits dans différents programmes de formation. La moyenne d'âge de la clientèle est de 32 ans pour les hommes et de 33 ans pour les femmes.

### LES PROGRAMMES DE FORMATION À TEMPS COMPLET ONT ÉTÉ LES SUIVANTS :

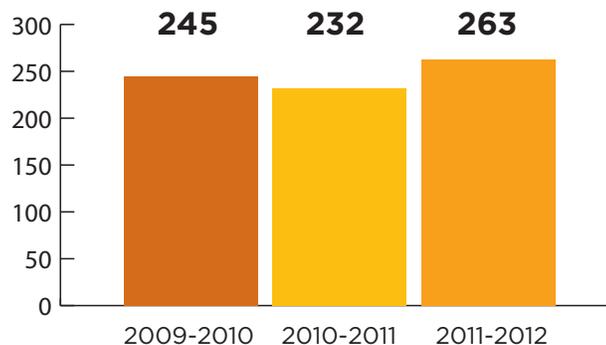
- AEC Bureautique, comptabilité et coordination (bilingue)
- AEC Gestion des approvisionnements
- AEC Inspection, surveillance et contrôle en génie civil
- AEC Courtier immobilier
- AEC Techniques de prévention des incendies
- AEC Comptabilité
- AEC Préposé aux bénéficiaires en institution de santé
- AEC Agent en support à la gestion des ressources humaines
- AEC Inspecteur en bâtiment
- DEC Soins préhospitaliers d'urgence
- DEC Soins infirmiers (2<sup>e</sup> DEC)



page

12

### INSCRIPTIONS PROGRAMMES À TEMPS COMPLET



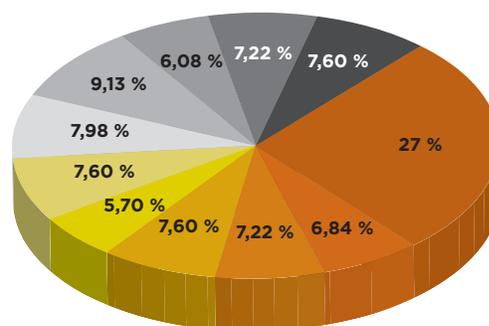
Humanis a développé une excellente expertise en formation en ligne de type synchrone (temps réel) et asynchrone (à votre rythme). Plusieurs collèges distribuent notre catalogue de cours de type asynchrone constitué de plus de 183 formations. Le Centre de formation continue Humanis travaille également sur le développement d'une formation préparatoire à l'examen de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec par méthode d'apprentissage en ligne. Finalement, le Cégep de Rivière-du-Loup ainsi que l'Ordre des technologues professionnels utilisent notre plateforme Adobe Connect Pro pour diffuser de la formation en mode synchrone à leur clientèle respective.

Le projet Rêver l'aluminium® a clôturé sa 6e édition. Celle-ci porte le nombre d'élèves qui auront vécu le projet à près de 4 000 et le nombre d'enseignants à plus de 25.

Y ont participé les commissions scolaires du Lac-Saint-Jean, des Rives-du-Saguenay, du Pays-des-Bleuets et celle du Fer à Sept-Îles. Conformément au plan d'action 2010-2013, une première phase d'un mandat pour évaluer les retombées du projet a été confiée au groupe Écobes. Entre-temps, il est intéressant de constater que, sur les 7 inscriptions provenant de la formation générale, secteur jeunes au DEC en métallurgie, 4 ont vécu Rêver l'aluminium®.

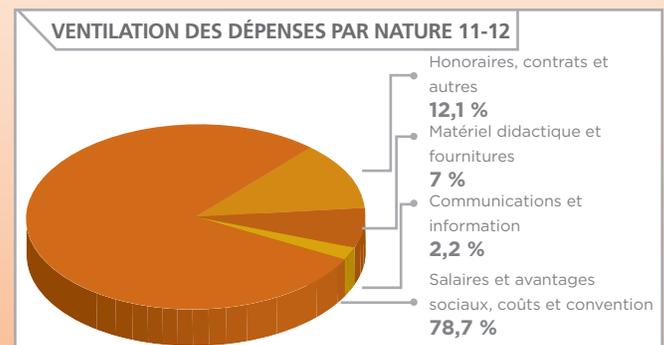
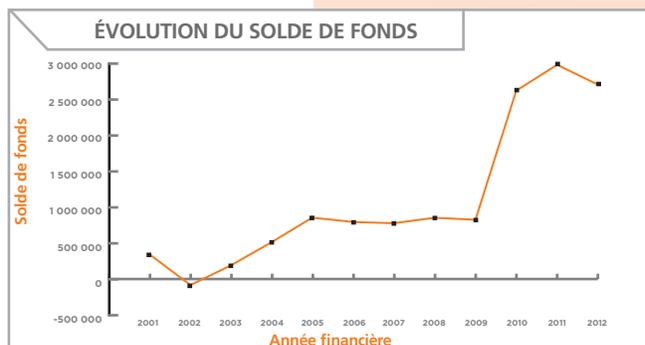
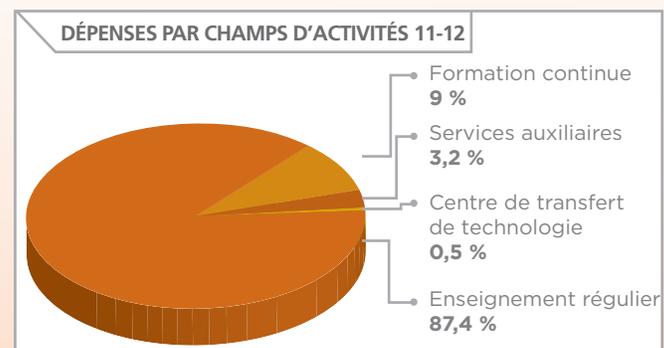
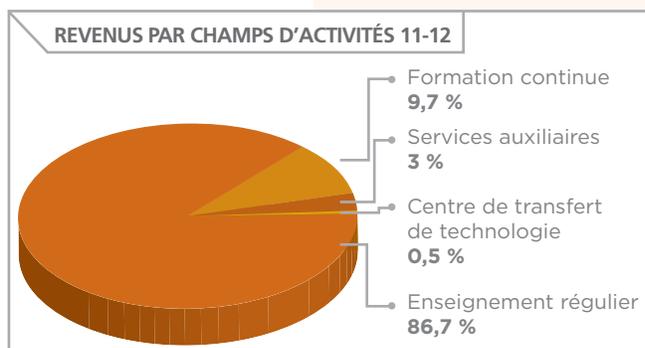
Enfin, mentionnons que nous avons convenu avec le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (Emploi-Québec) la prolongation de l'entente pour intervenir dans le programme Initiative ciblée pour travailleurs âgés (ICTA). Pour l'année 2011-2012, nous avons procédé au placement de plus de 130 personnes dans des entreprises régionales.

Programmes à temps complet 2011-2012	Étudiants	Pourcentage
Bureautique, comptabilité et coordination (bilingue)	20	7,60 %
Gestion des approvisionnements	19	7,22 %
Inspection, surveillance et contrôle en génie civil	16	6,08 %
Courtier immobilier	24	9,13 %
Techniques de prévention des incendies	21	7,98 %
Comptabilité	20	7,60 %
Préposé aux bénéficiaires en institution de santé	15	5,70 %
Agent en support à la gestion des ressources humaines	20	7,60 %
Inspecteur en bâtiment	19	7,22 %
Soins préhospitaliers d'urgence	18	6,84 %
Soins infirmiers (2 <sup>e</sup> DEC)	71	27,00 %
<b>Total</b>	<b>263</b>	<b>100,00 %</b>



# Résultats d'opération de l'exercice terminé le 30 juin 2012

	2012 \$	2011 \$
<b>REVENUS</b>		
<b>Enseignement régulier</b>		
Enseignants	19 549 244	19 287 011
Soutien à la formation et gestion des ressources matérielles	15 447 126	14 623 860
Autres allocations spéciales	964 366	2 319 230
Redressements effectués après l'analyse des années antérieures	38 230	25 740
Rétroactivité	7 600	31 850
<b>Total</b>	<b>36 006 566</b>	<b>36 287 691</b>
<b>Formation continue</b>	<b>4 045 571</b>	<b>4 724 621</b>
<b>Centre de transfert de technologie</b>	<b>200 000</b>	<b>200 000</b>
<b>Services auxiliaires</b>	<b>1 264 455</b>	<b>1 333 425</b>
<b>Total</b>	<b>41 516 592</b>	<b>42 545 737</b>
<b>DÉPENSES</b>		
<b>Enseignement régulier</b>		
Enseignants	19 720 736	19 403 230
Soutien à la formation et gestion des ressources matérielles	14 817 314	13 978 871
Autres allocations spéciales	1 482 947	2 266 591
Rétroactivité		31 340
<b>Total</b>	<b>36 020 997</b>	<b>35 680 032</b>
<b>Formation continue</b>	<b>3 703 748</b>	<b>4 311 718</b>
<b>Centre de transfert de technologie</b>	<b>200 000</b>	<b>200 000</b>
<b>Services auxiliaires</b>	<b>1 310 947</b>	<b>1 491 512</b>
<b>Total</b>	<b>41 235 692</b>	<b>41 683 262</b>
<b>Excédent des revenus</b>	<b>280 900</b>	<b>862 475</b>



# Le Centre québécois de formation aéronautique



Le CQFA, une des cinq écoles nationales du Québec reconnues officiellement par le MELS, est la plus grande école publique de pilotage au Canada. Nous sommes les seuls à offrir les trois champs de spécialisation, soit multimoteurs aux instruments (pilote de ligne), hydravion (pilote de brousse) et hélicoptère.

- Grâce au réinvestissement provincial et fédéral, le CQFA a pu moderniser son laboratoire informatique et en faire une classe multifonctionnelle. Celle-ci, comme toutes les autres classes, possède également un tableau blanc interactif avec support amovible.
- Nous avons également procédé à l'achat de tablettes numériques iPad dans un but d'expérimentation de l'utilisation et possiblement de leur intégration dans l'enseignement sur nos aéronefs multimoteurs. Un investissement global d'environ 65 000 \$.
- Nous avons déposé au MELS un tout nouveau projet de modernisation des tableaux de bord pour nos aéronefs monomoteurs Beechcraft C-23. Ce projet conjoint MELS/CQFA permettrait d'actualiser nos équipements afin d'assurer le développement de compétences conformes aux réalités des aéronefs modernes. Cet investissement anticipé de l'ordre de 950 000 \$ pourrait prolonger la vie utile desdits aéronefs jusqu'en 2028 (15 ou 16 ans).
- Le centre de formation continue et son service aux entreprises situé à Dorval a déposé cinq projets d'intervention à l'international, soit aux Émirats Arabes Unis, au Swaziland, aux îles Fiji, au Soudan et à Madagascar. Nous demeurons sûrs que certains de ces projets seront porteurs de développement dans un avenir rapproché.

## Saines habitudes de vie (S-035)

Soutien aux mesures favorisant de saines habitudes alimentaires et un mode de vie physique actif

### RAPPORT D'ACTIVITÉS POUR L'ANNÉE 2011-2012

Actions découlant du cadre de référence du MELS, pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif du cégep de Chicoutimi (subvention de 6 250 \$).

#### Actions pour les Services alimentaires (saine alimentation)

- Retrait des boissons énergisantes.
- Ajout d'un sandwich différent (sandwich vedette de la semaine) afin de faire connaître de nouveaux aliments.
- Ajout de nouvelles recettes à base de poisson.
- Ajout de nouvelles recettes à base de légumineuses.
- Prix modique des cartes-repas pour les étudiants résidents afin de les inciter à prendre de bons repas santé au comptoir menu du jour.
- Amélioration de la table à salades (ajout de protéines et de légumes plus variés).

**Points forts :** Augmentation des ventes de carte-repas et excellente collaboration de la part de l'ensemble du personnel qui vise toujours à améliorer les repas de notre clientèle étudiante.

**Orientation Mode de vie :** Favoriser l'organisation d'activités physiques récréatives adaptées aux besoins de l'ensemble de la clientèle étudiante;

#### Actions pour le Centre d'activité physique : 2 000 \$

- Implication et participation des étudiants à l'activité 5 km CAP santé dans le cadre du programme de Santé globale du Cégep de Chicoutimi.
- Retrait des croustilles, du chocolat et des bonbons à la cantine du CAP.
- Ajout d'activités tendance comme l'Aquazumba et la boxe pour intéresser plus d'étudiants.

## Centre d'études collégiales de Forestville

Depuis 16 ans, le Cégep de Chicoutimi maintient un centre de formation à Forestville, en Haute-Côte-Nord. Au cours des deux sessions, le centre a accueilli 37 étudiants (24 filles [65 %], 13 garçons [35 %]) dans le programme de Sciences humaines (300.A0), soit le plus grand nombre depuis son inauguration.

Le taux de réussite des cours est de l'ordre de 93 % : excellent rendement, il va sans dire ! Approche personnalisée, concertation des différents personnels avec les étudiants sont, en quelque sorte, les facteurs inhérents à cette réussite scolaire.

De plus, encore cette année, en support aux étudiants, nous avons complété l'installation de nouveaux ordinateurs dans la salle informatique et renouvelé certains équipements indispensables aux chargés de cours pour permettre une meilleure atteinte des compétences chez nos jeunes.

Différentes activités parascolaires sont organisées conjointement avec le Conseil étudiant tout au cours des deux sessions et le gala annuel clôture ces activités avec des remises de bourses aux différents méritants dans plusieurs catégories.



page

15

# Réinvestissement provincial (S-034)

Dans le cadre du réinvestissement provincial du gouvernement du Québec en enseignement supérieur, les collèges ont bénéficié d'un montant global de 80 M\$ sur trois ans, et ce, à compter de l'année financière 2006-2007. Bien qu'annoncé pour trois ans, ce financement s'est poursuivi depuis. Ce réinvestissement initial s'est traduit par l'octroi de deux enveloppes distinctes et pour lesquelles le Cégep a soumis et reçu l'approbation du Ministère de ses projets en lien avec les axes d'intervention prescrits. Ces projets ont été présentés sous forme d'un tableau de projets par enveloppe de financement.

## TABLEAU 1

Cette enveloppe visait à combler des besoins en entretien différé des bâtiments et à aider au renouvellement du parc d'équipement du collège. Les projets soumis au MELS par le Cégep s'inscrivaient dans ces deux axes. On se doit de noter que les collèges ont reçu du financement pour ces besoins les deux premières années de ce réinvestissement (2006-2007 et 2007-2008) et que cette enveloppe n'était pas récurrente. Pour 2011-2012, le Cégep n'a ainsi reçu aucune allocation à cet égard. Cependant, deux projets amorcés en 2007-2008 ont été reportés les années subséquentes en raison de contraintes techniques. Il s'agit de l'implantation d'un logiciel de maintien des actifs immobiliers ainsi qu'un projet de modernisation des équipements de surveillance et de sécurité des bâtiments. Le premier a été complété au 30 juin 2012 alors que le second sera complété en 2012-2013. Cela explique le solde reporté sous ce volet.

**Indicateurs :** Hormis une seconde phase à réaliser du projet en surveillance et sécurité des bâtiments, tous les autres projets ont été rendus à terme.

## TABLEAU 2

Cette enveloppe de réinvestissement a permis au Collège de mettre de l'avant des projets selon les quatre axes d'intervention prescrits. On se doit de noter que, dans l'ensemble, il s'agit d'une récurrence des projets amorcés en 2007-2008 selon ces quatre axes.

### AXE 1 : Accessibilité, qualité des services et développement des compétences et de la réussite

Sous cet axe, le Collège a poursuivi trois projets touchant l'amélioration du soutien à l'aide financière aux élèves, celui offert aux étudiants étrangers de même qu'au développement international.

**Indicateurs :** Toutes les cibles identifiées quant à l'augmentation du soutien aux différents services ont été atteintes. On peut citer des retombées telles l'activité de Bourses au mérite, l'augmentation de la clientèle desservie aux prêts et bourses et la mise en place d'une structure d'accueil d'étudiants internationaux. De plus, la gestion des différentes activités à l'international a été restructurée pour tenir compte des rôles et responsabilités des différents intervenants.

### AXE 2 : Soutien aux technologies de l'information et mise à jour des programmes et des ressources documentaires

Aucun projet n'a été réalisé en 2011-2012 puisque les projets ciblés sous cet axe ont été complétés les années antérieures et intégrés au budget régulier.

**Indicateur :** Cible atteinte en 2009-2010.



Les tableaux qui suivent présentent le bilan financier 2011-2012 du réinvestissement provincial en fonction des deux enveloppes de financement.

TABLEAU 1	
<b>REVENUS</b>	
Allocation MELS 2011-2012	0 \$
Solde reporté de 2010-2011	100 044 \$
	<b>100 044 \$</b>
<b>DÉPENSES</b>	
Projets en maintien d'actifs immobiliers	23 266 \$
Projets en maintien d'actifs mobiliers	0 \$
	<b>23 266 \$</b>
<b>Solde reporté en 2012-2013</b>	<b>76 778 \$</b>

TABLEAU 2	
<b>REVENUS</b>	
Allocation MELS 2011-2012	520 882 \$
Solde reporté de 2010-2011	112 895 \$
	<b>633 777 \$</b>
<b>DÉPENSES</b>	
Projets axe 1	65 262 \$
Projets axe 2	0 \$
Projets axe 3	391 812 \$
Projets axe 4	91 997 \$
	<b>549 071 \$</b>
<b>Solde reporté en 2012-2013</b>	<b>84 706 \$</b>



### AXE 3 : Fonctionnement et entretien des bâtiments et qualité des lieux de formation

Selon cet axe, cinq projets ont été reconduits. Ceux-ci sont en lien avec la planification du maintien des actifs immobiliers, le système d'inventaire des locaux, les correctifs aux déficits d'entretien et la préoccupation de la qualité des lieux de formation. Un volet de caractérisation concernant la planification du maintien des actifs immobiliers reste à faire, ce qui explique le report d'une somme de 68 541 \$.

**Indicateurs :** Toutes les cibles identifiées en lien avec cet axe sont atteintes hormis le projet de planification de maintien des actifs. On peut citer la mise en place et le soutien du système d'inventaire des locaux, l'ajout de ressources dédiées à la préoccupation de la qualité des lieux d'enseignement ainsi qu'à la planification et à l'entretien des bâtiments.

### Axe 4 : Présence du Cégep dans son milieu et soutien à l'innovation et au développement économique régional

Finalement, deux projets correspondent à cet axe et ciblent essentiellement les tournées d'information scolaire provinciales et le support au développement des communications.

**Indicateurs :** Les tournées d'information scolaire provinciales ont doublé en ce qui concerne l'école de pilotage et des ressources ont été ajoutées dans l'amélioration des outils de communication tant à l'interne qu'à l'externe.

## Plan institutionnel de réussite et de diplomation – Orientation et encadrement (S-019)

Bien que les sommes identifiées par ce réinvestissement provincial soient intégrées dans le financement des collèges depuis 2005-2006, le Cégep de Chicoutimi consacre beaucoup de ressources dédiées à la mise en œuvre, à l'évaluation et au renouvellement du plan institutionnel de réussite. En plus de cette mise en œuvre du plan, le Collège alloue aussi 50 000 \$ annuellement pour un appel de projets auprès des enseignants afin d'expérimenter de nouvelles pratiques permettant d'influencer la réussite de nos élèves. Le Collège peut aussi témoigner des efforts consentis à la session d'accueil et d'intégration des étudiants ainsi que de la multiplication des centres d'aide pour les étudiants.

En ce qui a trait au volet des carrières scientifiques et technologiques, plusieurs activités mises en place vont dans le sens de répondre à l'objectif de maintenir les nouveaux inscrits dans ces carrières. On peut citer le maintien d'un centre régional de démonstration en sciences, l'implication du Collège dans un salon d'orientation vers des carrières technologiques (salon Zig Zag), la promotion et la participation à l'Expo-sciences Bell ainsi qu'à *Science, on tourne!* de même que le maintien de centres d'aide en TI et en mathématiques.





# La loi 100

Dans le contexte de l'adoption de cette loi, les collèges ont l'obligation depuis 2010-2011 de réduire leurs dépenses de nature administrative. Cette obligation comporte deux volets :

- Une planification de réduction de la taille du personnel d'encadrement et administratif 2010-2014;
- Un plan de réduction 2010-2014 de 10 % des dépenses de nature administrative et de 25 % des dépenses de nature publicité, déplacement et perfectionnement.

Afin d'atteindre les objectifs de cette loi, le Collège a soumis au Ministère deux plans aux fins d'approbation. La section qui suit détaille le bilan de l'application de ces deux plans.

## Bilan du plan de réduction de la taille du personnel d'encadrement et administratif 2010-2011 :

Nombre de postes au 30 juin 2010	Cadre	Professionnel	Soutien	Autres corps ou classes d'emploi <sup>1</sup>	TOTAL
	12	2	66		82

### 2010-2011

	Cadre <sup>1</sup>	Professionnel	Soutien	Autres corps ou classes d'emploi <sup>1</sup>	TOTAL
Nombre de ces postes dont les titulaires ont quitté l'établissement en 2010-2011		1	4	1	6
Parmi ces titulaires, le nombre de postes qui ont été supprimés pour réduire la taille de l'effectif		1	0	4 <sup>2</sup>	5
Économie en 2010-2011		1	0	4	5

### 2011-2012

	Cadre	Professionnel	Soutien	Autres corps ou classes d'emploi <sup>1</sup>	TOTAL
Nombre de ces postes dont les titulaires ont quitté l'établissement en 2011-2012	1	1	6	1	9
Parmi ces titulaires, le nombre de postes qui ont été supprimés pour réduire la taille de l'effectif	0	1	3	1 <sup>2</sup>	5
Économie 2011-2012	0	1	1	1	3

On se doit d'ajouter que ce bilan s'inscrit dans une planification globale de réduction sur 4 ans (2010-2014) dans le but de respecter le non-remplacement d'un départ à la retraite sur deux.

<sup>1</sup> Postes autres que ceux visés par la loi et qui contribuent à l'atteinte de l'objectif de réduction d'un effectif sur deux

<sup>2</sup> Postes pourvus de titulaires ou vacants que le Collège a choisi d'abolir afin d'atteindre l'objectif de la loi



## Bilan du plan de réduction des dépenses de nature administrative 2011-2012 :

Le second volet de la loi 100 touche la réduction des dépenses de nature administrative. De façon plus explicite, les collèges doivent diminuer de 25 % leurs dépenses en publicité, en frais de déplacement et en perfectionnement et de 10 % leurs dépenses de nature administrative. Chacun des collèges a reçu une cible provisoire sur 4 ans de réduction des dépenses en fonction des données du RFA 2008-2009. Cette cible sera actualisée en fonction des données du RFA 2009-2010 qui n'étaient pas connues lors de la mise en place de ces mesures découlant de la loi. Pour 2011-2012, le Collège avait une cible provisoire de réduction de ces dépenses de 52 000 \$, montant qui augmentera de 26 000 \$ par année pour les deux années subséquentes.

Dépenses	Selon RFA 2008-2009	Selon RFA 2009- 2010	Selon RFA 2010-2011	Selon RFA 2011-2012	Variations dépenses
Publicité, déplacement et formation	Non disponible	130 020 \$	123 193 \$	113 402 \$	-16 618 \$
Communications et informations	234 470 \$	148 360 \$	130 952 \$	105 908 \$	-42 452 \$
Variation des dépenses en communications					<b>-59 070\$</b>
Matériel de bureau et papeterie	25 203 \$	9 054 \$	15 105 \$	9 829 \$	775 \$
Honoraires professionnels	141 458 \$	179 447 \$	133 173 \$	161 715 \$	-17 732 \$
Contrats	32 548 \$	20 941 \$	20 574 \$	26 900 \$	5 959 \$
Matériel didactique et spécialisé	207 396 \$	125 916 \$	110 521 \$	128 308 \$	2 392 \$
Variation des dépenses de nature administrative					<b>-8 606 \$</b>
Sous-total autres dépenses de nature administrative	<b>641 075 \$</b>	613 738 \$	533 518 \$	546 062 \$	
Réduction globale des dépenses selon la loi 100					<b>67 676 \$</b>
Cible 2011-2012					<b>52 000 \$</b>





# Priorités du CGQ pour 2012-2013

Les défis que doit relever le Québec imposent que l'on porte une attention particulière à la valorisation de la recherche et au transfert de connaissances. En ce sens, le CGQ devient un moyen efficace pour les organisations d'augmenter leur savoir et leur savoir-faire sur la géomatique et ses nouvelles technologies. Le CGQ entamera la nouvelle année de sa planification stratégique 2013-2017 et mettra l'accent sur :

- la consolidation du créneau d'expertise sur l'accompagnement des démarches de géomatisation et sa mise en marché.
- la planification du renouvellement des équipements du parc technologique.
- l'élaboration d'activités de maillage et de séminaires pour les PME et le milieu de l'enseignement.
- la poursuite de sa collaboration avec les PME en géomatique.

## AU PLAN CORPORATIF

- Renouvellement de la reconnaissance du CGQ en tant que CCTT pour la période de 2013 à 2017
- Ajustement des outils de gestion interne (gestion de projets et développement d'affaires)
- Acquisition d'équipements en lien avec la subvention de DEC
- Accroissement significatif de la demande d'entreprises pour les visites interactives
- Finalisation de l'AEC en Gestion de l'information spatiale
- Appui à la relève en géomatique par l'obtention d'une subvention au programme NovaScience du MDEIE

## AU PLAN DE LA RÉALISATION DE PROJETS

- Activités préparatoires au prochain colloque VisionGÉOMATIQUE présenté les 17 et 18 octobre prochain, collaboration de l'AGMQ et de l'OSGEO-qc à l'événement
- Participation au Symposium de télédétection à Sherbrooke et présentation d'un article intitulé « Les aéronefs sans pilote (drones) comme plateformes de télédétection : état de la situation et perspectives au Canada et au Québec »
- Participation au comité du Pôle de traçabilité d'IILM
- Collaboration avec IILM, le C2T3, CINTTECH et l'ITEGA à une demande d'aide financière au CRSNG pour créer une Chaire de recherche en traçabilité dans le secteur bioalimentaire
- Organisation de la Journée de la géomatique, une clé pour l'innovation dédiée aux organismes qui soutiennent les entreprises dans leur développement (par exemple les CLD, SADC, Chambre de commerce, etc.)
- Réalisation d'un projet PART avec l'entreprise Groupe Nippour, qui consiste au développement d'un procédé d'estimation volumétrique des gravières par corrélation tridimensionnelle
- Collaboration avec l'ITAQ sur le développement de la moto SORA, la moto branchée « Made in Québec »
- Collaboration avec l'Université de Sherbrooke, Agrinova et Phytodata pour développer un outil d'aide à la décision pour dépister les problèmes phytosanitaires en agriculture
- Rédaction d'un projet d'envergure portant sur l'utilisation des ASP au programme Innovation dans les collèges et la communauté du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada

## MISSION

La mission du Centre de géomatique du Québec (CGQ) est d'accroître la performance des organisations publiques et privées en y favorisant l'utilisation et le développement de la géomatique par un soutien actif faisant appel à des activités de recherche appliquée, d'aide technique et de diffusion d'information.

# Code d'éthique et de déontologie des administrateurs

Basé essentiellement sur le texte législatif (loi 131) adopté le 18 mars 1997 et sanctionné le 20 novembre 1997, le présent code prend toute sa valeur à la lecture du projet éducatif institutionnel, particulièrement au chapitre intitulé « Aperçu général décrivant la mission, l'approbation, la définition, les valeurs et la formation ».

Il prend aussi tout son sens à partir du Code civil du Québec qui stipule à l'article 322 que « l'administrateur doit agir avec prudence et diligence. Il doit aussi agir avec honnêteté et loyauté dans l'intérêt de la personne morale. »

Le règlement établissant un Code d'éthique et de déontologie des administrateurs est adopté en vertu de la *Loi modifiant la Loi sur le ministère du Conseil exécutif et d'autres dispositions législatives concernant l'éthique et la déontologie*, le *Code civil du Québec* (articles 321 à 330) et la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel* (articles 12 et 20).

Il est à noter que les dispositions législatives d'ordre public, notamment les articles 12 et 20 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*, prévalent sur les dispositions du présent Code, en cas de conflit.

## OBJET

Le Code a pour objet d'établir certaines règles d'éthique et de déontologie régissant les administrateurs du Collège en vue :

- d'assurer la confiance du public envers le conseil d'administration et envers l'intégrité et l'impartialité de ses membres;
- de permettre aux administrateurs d'exercer leur mandat et d'accomplir leurs fonctions avec confiance, indépendance et objectivité au mieux de la réalisation de la mission du Collège.

## CHAMP D'APPLICATION

Tout administrateur est assujéti aux règles du Code. De plus, la personne qui cesse d'être administrateur est assujéti aux règles prévues à l'article 5.2 de ce code.

## DEVOIRS GÉNÉRAUX DES ADMINISTRATEURS

L'administrateur exerce sa fonction avec indépendance, intégrité et bonne foi au mieux de l'intérêt du Collège et de la réalisation de sa mission. Il agit avec prudence, diligence, honnêteté, loyauté et assiduité comme personne raisonnable et responsable.

## OBLIGATIONS DES ADMINISTRATEURS

L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions :

- respecter les obligations que la loi, la charte constitutive du Collège et les règlements lui imposent et agir dans les limites des pouvoirs du Collège;
- éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel ou l'intérêt du groupe ou de la personne qui l'a élu ou nommé et les obligations de ses fonctions d'administrateur;
- agir avec modération dans ses propos, éviter de porter atteinte à la réputation d'autrui et traiter les autres administrateurs avec respect;

## BILAN

Tous les administrateurs du Cégep de Chicoutimi sont assujéti au Code d'éthique et de déontologie adopté par le Collège en décembre 1997.

Au cours de la dernière année, aucun cas n'a été traité en lien avec l'application du Code d'éthique du Cégep de Chicoutimi qui est accessible sur le site Internet du collège au [www.cchic.ca](http://www.cchic.ca)

## ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement est en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1998.

## RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

L'administrateur n'a droit à aucune rémunération pour l'exercice de ses fonctions d'administrateur du Collège. Il ne peut également recevoir aucune autre rémunération du Collège, à l'exception du remboursement de certaines dépenses autorisées par le conseil d'administration.

Cette disposition n'a pas pour effet d'empêcher les administrateurs membres du personnel de recevoir leur salaire et autres avantages prévus à leur contrat de travail.

- ne pas utiliser à son profit ou au profit d'un tiers les biens du Collège;
- ne pas divulguer à son profit ou au profit d'un tiers l'information privilégiée ou confidentielle qu'il obtient en raison de ses fonctions;
- ne pas abuser de ses pouvoirs ou profiter indûment de sa position pour en tirer un avantage personnel;
- ne pas, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour une autre personne;
- n'accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage.

La personne qui cesse d'être administrateur doit :

- se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures d'administrateur;
- ne pas utiliser l'information confidentielle ou privilégiée relative au Collège à des fins personnelles et ne pas donner des conseils fondés sur des renseignements non disponibles au public.

## RÈGLES EN MATIÈRE DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

**Objet :** Les règles contenues au présent article ont pour objet de faciliter la compréhension des situations de conflit d'intérêts et d'établir des procédures et modalités administratives auxquelles est assujéti l'administrateur en situation de conflit d'intérêts pour permettre de procéder au mieux de l'intérêt du Collège.

**Situation de conflit d'intérêts des administrateurs :** Constitue une situation de conflit d'intérêts de toute situation réelle, apparente ou potentielle, qui est objectivement de nature à compromettre ou susceptible de compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaires à l'exercice de la fonction d'administrateur, ou à l'occasion de laquelle l'administrateur utilise ou cherche à utiliser les attributs de sa fonction pour en retirer un avantage indu ou pour procurer un tel avantage indu à une tierce personne.

Sans restreindre la portée de cette définition et seulement à titre d'illustration, sont ou peuvent être considérées comme des situations de conflit d'intérêts :

- la situation où l'administrateur a directement ou indirectement un intérêt dans une délibération du conseil d'administration;
- la situation où un administrateur a directement ou indirectement un intérêt dans un contrat ou un projet de contrat avec le Collège;
- la situation où un administrateur, directement ou indirectement, obtient ou est sur le point d'obtenir un avantage personnel qui résulte d'une décision du Collège;
- la situation où un administrateur accepte un présent ou un avantage quelconque d'une entreprise qui traite ou qui souhaite traiter avec le Collège, à l'exception des cadeaux d'usage de peu de valeur.

**Situation de conflit d'intérêts des administrateurs membres du personnel :** Outre les règles établies à l'article 7.2 du Code, l'administrateur membre du personnel est en situation de conflit d'intérêts dans les cas prévus aux articles 12 et 20.1 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*. Ces dispositions législatives ainsi que certaines règles d'interprétation apparaissent à l'annexe A et font partie intégrante du présent Code.

**Déclaration d'intérêts :** Dans les 30 jours suivant l'entrée en vigueur du présent Code ou dans les 30 jours suivant sa nomination, l'administrateur doit compléter et remettre au président du conseil d'administration une déclaration des intérêts qu'il a à sa connaissance dans une entreprise faisant affaire ou ayant fait affaire avec le Collège et divulguer, le cas échéant, toute situation réelle, potentielle ou apparente de conflit d'intérêts pouvant le concerner. Cette déclaration doit être révisée et mise à jour annuellement par l'administrateur.

Outre cette déclaration d'intérêt, l'administrateur doit divulguer toute situation de conflit d'intérêts de la manière et dans les cas prévus au premier alinéa de l'article 12 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*.

Cette disposition législative, les règles d'interprétation et un modèle de déclaration d'intérêts apparaissant à l'annexe B font partie intégrante du présent Code.

**Interdictions :** Outre les interdictions pour les situations de conflit d'intérêts prévues aux articles 12 et 20 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*, l'administrateur qui est en situation de conflit d'intérêts à l'égard d'une question discutée au conseil d'administration ou au comité exécutif a l'obligation de se retirer de la salle des délibérations du conseil pour permettre que les délibérations et le vote se tiennent hors la présence de l'administrateur.

**Rôle du président :** Le président du conseil est responsable du bon déroulement des réunions du conseil d'administration. À ce titre, il doit trancher toute question relative au droit de vote à une réunion du conseil. Lorsqu'une proposition est reçue par l'assemblée, le président du conseil doit, après avoir entendu le cas échéant les représentations sur leur droit de vote des administrateurs, décider quels sont les membres habilités à délibérer et à voter.

Le président a le pouvoir d'intervenir pour qu'une personne s'abstienne de voter et pour que cette dernière se retire de la salle où siège le conseil.

La décision du président est finale.

## CONSEILLER EN DÉONTOLOGIE

Le secrétaire du conseil, ou en son absence, une autre personne nommée par le conseil d'administration, agit comme conseiller en déontologie.

Ce conseiller est chargé :

- d'informer les administrateurs quant au contenu et aux modalités d'application du Code ;
- de conseiller les administrateurs en matière d'éthique et de déontologie ;
- de faire enquête sur réception d'allégations d'irrégularités et de faire rapport au conseil d'administration ;
- de faire publier dans le rapport annuel du Collège le présent Code ainsi que les renseignements prévus à la loi.

## CONSEIL DE DISCIPLINE

Le conseiller en déontologie saisit le conseil d'administration de toute plainte ou de toute autre situation d'irrégularité en vertu du Code ainsi que des résultats de son enquête.

Le conseil de discipline est constitué des membres du comité exécutif. Il a donc la responsabilité de recevoir les résultats d'enquête du conseiller en déontologie, d'analyser les cas de manquement présumés, de décider du bien-fondé de toute plainte et de décider des suites à apporter.

Le conseil de discipline notifie à l'administrateur les manquements reprochés et l'avise qu'il peut, dans les 20 jours, lui fournir par écrit ses observations et, sur demande, être entendu par ce conseil relativement aux manquements reprochés et à la sanction appropriée.

Dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, l'administrateur peut être relevé provisoirement de ses fonctions par le président du conseil d'administration.

Le conseil de discipline qui conclut que l'administrateur a contrevenu à la loi ou au Code impose la sanction disciplinaire appropriée. Les sanctions possibles sont la réprimande, la suspension ou la révocation.

L'administrateur peut appeler de la sanction auprès du conseil d'administration. Celui-ci maintient ou annule la sanction prise par le conseil de discipline.



# 11-12

Rapport annuel  
Cégep de Chicoutimi

